

REGLEMENT DE LA CONSULTATION - COQUILLES 2021 COMMUNE DE MAING

Le présent règlement a pour objet de définir la consultation lancée pour la fourniture de coquilles.

Les offres chiffrées devront être transmises à la mairie de Maing pour le 19 novembre 2021 à 12h00, délai de rigueur.

CARACTERISTIQUES

COQUILLES 250g (quantité estimée : 780)

- coquille de qualité pur beurre aux oeufs frais 250g
- emballage individuel dans un sachet en papier ou en plastique

COQUILLES 500g (quantité estimée : 250)

- coquille de qualité pur beurre aux oeufs frais 500g
- emballage individuel dans un sachet en papier ou en plastique

COQUILLES 125g (quantité estimée : 470)

- coquille de qualité pur beurre aux oeufs frais 125g
- emballage individuel dans un sachet en papier ou en plastique

LIVRAISON

Les coquilles devront être livrées selon planning fourni par la commune entre le 10 et le 17 décembre.

NOTATION

Qualité (40%) et prix (60%) des articles proposés.

Les échantillons et l'offre de prix devront être déposés en mairie au plus tard le 19 novembre 2021 à 12h00, délai de rigueur.

L'offre devra contenir :

- le bordereau de prix
- un échantillon des produits

Paiement :

- Le paiement se fera sur présentation de facture et par virement administratif.